



Gouvernement Tomégah-Dogbé

Encore 94,5% de temps de travail pour accomplir le mandat présidentiel

S'exprimant hier sur la radio Kanal FM dans l'émission « club de la presse », à propos des 100 jours du Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé, le ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la citoyenneté, des Relations ...



PAGE 3

POLITIQUE



Discussions en vue des régionales

La DMK s'immobilise sur le contentieux électoral du 22 février 2020

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires, Payadowa Boukpassi, a invité les partis politiques pour un deuxième round de consultations en vue ...

PAGE 3

ETRANGER



Centrafrique / Réélection du président sortant

Faustin-Archange Touadera confirmé par la Cour constitutionnelle

La Cour constitutionnelle a rendu ce 18 janvier sa décision concernant le scrutin présidentiel du 27 décembre 2020. Après des redressements de résultats et des annulations de certains bureaux de vote, elle acte la réélection du président Touadera dès le 1er tour avec 53,16% des voix, ...

PAGE 4

Gestion de la crise sanitaire

Dix mois de lutte contre le coronavirus au Togo, que retenir ?

Depuis le premier cas positif du coronavirus au Togo officiellement annoncé le 06 mars 2020, le pays est entré en mode alerte. Ainsi ...

PAGES 6&7



Transport

A quoi sert la Taxe sur les véhicules à moteur ?

L'Office togolais des recettes (OTR) a annoncé le contrôle de paiement de la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM). Une équipe procède depuis lundi 18 janvier au contrôle de cette taxe sur le terrain. Bon nombre de Togolais se posent des questions sur l'importance de cette taxe.

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Journée Martin Luther King : que doit susciter le souvenir de ce combattant pacifique chez les Togolais ?

Le Mouvement Martin Luther King (MMLK), la voix des sans voix, dirigé par le pasteur Edoh Komi, premier adjoint au maire de la commune du Golfe 2, a organisé lundi dernier à Lomé, une cérémonie commémorative de la journée Martin Luther King. Au-delà du caractère très symbolique de cet événement, que doit susciter le souvenir de ce combattant pacifique de la liberté pour les Togolais ?

Le pasteur et Dr Martin Luther King est la seule personnalité américaine qui à ce jour dispose d'une journée chômée, fériée et payée à son hommage. Plusieurs décennies après sa mort, ses paroles, notamment son célèbre discours « I have a dream » (j'ai fait un rêve), continuent d'éveiller des consciences partout dans le monde. Martin Luther King est une vraie icône de la lutte pour l'émancipation de la race noire et l'égalité entre les races.

L'adhésion populaire dont il a bénéficié a sans doute fait peur à ses détracteurs qui ont lâchement mis un terme à sa vie, alors qu'il était encore très jeune : 39 ans. Malgré cette volonté...

PAGE 3

Inclusion financière

Mieux impacter les cibles à travers une nouvelle stratégie nationale

La ministre de l'Inclusion financière et de l'organisation du secteur informel, Mazamesso Assih, a présenté en Conseil des ministres le 13 janvier dernier une nouvelle stratégie nationale d'inclusion financière. L'objectif à travers cette nouvelle stratégie est de mieux impacter ...



PAGE 5

DERNIERES HEURES

... de le faire disparaître totalement, les idées de Martin Luther King à l'instar de celles d'un certain Patrice Emmerly Lumumba, père de l'indépendance de la République démocratique du Congo (RDC), sont en vogue. Que peuvent en tirer les Togolais dans leur

quête de plus de liberté et de démocratie ? Le pasteur Martin Luther King prônait la non-violence comme stratégie, en matière de revendication. Il s'opposait à la violence et à la radicalisation prônées par Malcolm X et ses amis du Black Power. Pour James Amaglo, maire de

la commune du Golfe 2, certains anciens acteurs de la scène politique togolaise comme maître Yawovi Agboyibo et le général Gnassingbé Eyadema, sont parvenus à faire évoluer le pays sur le chantier des droits de l'Homme, en s'inscrivant dans une logique comme

celle de Martin Luther King.

Le pasteur Edoh Komi est convaincu que les Togolais et autres Africains peuvent tirer énormément de leçons de la vie et du combat de Martin Luther King. Il pense que chaque individu

devrait œuvrer pour le recul des injustices, mais toujours dans la non-violence. Car comme le disait Martin Luther King : « nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons tous périr comme des idiots ».

Edem Dadzie

Gouvernement Tomégah-Dogbé

Encore 94,5% de temps de travail pour accomplir le mandat présidentiel

S'exprimant hier sur la radio Kanal FM dans l'émission « club de la presse », à propos des 100 jours du Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé, le ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la citoyenneté, des Relations avec les institutions de la République, porte-parole du gouvernement, Christian Trimua, est revenu sur le bilan des 100 jours de sa cheffe. On notera aussi que la mission de l'actuel exécutif vient à peine de commencer. Le gouvernement Tomégah-Dogbé dispose encore de suffisamment de temps pour démontrer de quoi il est capable.



Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé

Le quatrième mandat du président de la République Faure Gnassingbé est encore à ses débuts. Ayant prêté serment le 3 mai 2020, le chef de

l'Etat n'a pas encore bouclé la première année de cette mandature. Le nouveau gouvernement dirigé par Victoire Tomégah-Dogbé a été mis en place en octobre

2020. La Déclaration de politique générale (DPG) a été faite à l'Assemblée nationale le 2 octobre 2020. On peut donc trouver des circonstances atténuantes à madame Tomégah-Dogbé et à son équipe en ce qui concerne l'évolution de son agenda. Le bilan des 100 jours a permis de se rendre compte qu'il y a une réelle volonté d'apporter des transformations substantielles dans le quotidien des Togolais. Madame le Premier ministre s'est immédiatement mise au travail après sa nomination et n'hésitait pas à se rendre sur le terrain. Mais, il faudrait rapidement dépasser cette étape et ne pas dormir sur ses lauriers. En tout cas, le ministre Trimua affirme que « les 100 jours ne correspondent à peu près qu'à 5,5% du temps du mandat présidentiel. Il reste 94,5% de temps de travail ». Ainsi, les chantiers en cours doivent connaître une accélération

et de nouveaux chantiers doivent être ouverts. En matière d'infrastructures, la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) et la route Lomé-Kpalimé, pourvoyeuses de milliers d'emplois, sont très attendues.

L'on annonce aussi le démarrage du grand projet de dédoublement de la nationale n°1 pour le troisième trimestre de cette année. Le secteur éducatif au sein duquel le professeur Dodzi Komla Kokoroko garde pour l'instant la main, doit connaître de profondes mutations pour répondre aux nouveaux défis. Il faudrait que les premiers responsables du secteur fassent tout pour que la construction des 25 000 salles de classes promises soit une réalité d'ici 2025. La modernisation du secteur de la santé par des réformes au niveau de la gestion, mais aussi par la construction d'infrastructures doit

préoccuper le professeur Moustafa Mijiyawa tous les jours jusqu'à la fin de ce mandat. L'agriculture, l'accès à l'eau potable pour tous, la protection de l'environnement, l'inclusion économique et sociale etc sont des chantiers à faire avancer.

Le gouvernement Tomégah-Dogbé a encore l'avantage du temps. Mais, attention ! Le temps passe aussi très vite. Et comme madame le Premier ministre le sait, les Togolais sont devenus très exigeants et impatientes. Ils sont même devenus très difficiles à satisfaire. Parfois, on a même l'impression que rien n'est fait, alors que le Togo a fait de réelles avancées ces dernières années. Alors, Le Premier ministre devra veiller à ce qu'il n'y ait pas de paresse ni de laxisme tant au sein du gouvernement qu'au sein de l'administration en général.

E. Dadzie

Discussions en vue des régionales

La DMK s'immobilise sur le contentieux électoral du 22 février 2020

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires, Payadowa Boukpassi, a invité les partis politiques pour un deuxième round de consultations en vue des élections régionales prévues pour cette année. Même les partis membres de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) qui continue de réclamer la victoire de son candidat Agbéyomé Messan Kodjo, ont été conviés pour ces échanges. Mais, finalement, il semble que les membres du regroupement ont brillé par leur absence.

Dimanche dernier, lors d'une émission sur la radio Pyramide FM, la coordinatrice de la DMK et secrétaire générale de la CDPA, Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, avait déclaré que, « sur le principe on ne peut pas être contre » des discussions entre les acteurs politiques. Il faut préciser toutefois que cette dernière a émis des réserves, notamment en ce qui concerne le règlement du contentieux

électoral qu'ils ont eux-mêmes contribué à créer et à alimenter jusqu'à ce jour. On s'attendait quand même à voir certains partis membres de la DMK répondre à ce rendez-vous. Mais, le regroupement reste bloqué sur ses revendications. Dans un communiqué publié hier, la DMK exprime ses attentes. « La DMK pense que pour amener le peuple togolais à adhérer à toute initiative concernant la gouvernance



Des membres de la Dynamique monseigneur Kpodzro

politique, il y a des questions urgentes à régler de façon consensuelle avant les discussions projetées », précise le communiqué. Madame Adjamagbo-Johnson et ses collègues évoquent entre autres, le contentieux électoral né de l'élection présidentielle du 22 février 2020, l'abandon des charges et poursuites judiciaires contre les

responsables de la DMK y compris Kokou Dekpo dit prophète Esaïe et le retour au Togo et en toute sécurité du docteur Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo. « L'éthique commande que ce soit prioritairement avec la DMK que les pourparlers politiques, élargis aux autres formations politiques soient menés en vue de déboucher sur une

réconciliation nationale dont notre pays a besoin pour se relancer », ajoute le communiqué. La DMK a le droit de prendre cette position, mais, il faut que le regroupement fasse attention à ne pas tomber dans son propre piège.

En effet, de grands partis politiques représentatifs de la population togolaise sur le plan électoral ont répondu favorablement à l'appel du ministre Boukpassi. Le gouvernement ne les attendra certainement pas pour enclencher le processus. Et il n'est pas non plus évident qu'ils obtiennent gain de cause en ce qui concerne leurs revendications. Alors, ne sont-ils pas en train de perdre du temps pour rien ?

Dadzie

Côte d'Ivoire / Législatives 2021

Grandes dissensions au sein de la coalition de l'opposition à l'approche des Législatives

En Côte d'Ivoire, les législatives se tiennent en mars 2021 prochain. Si, au sein du RHDP, la sérénité semble régner, au niveau de l'opposition, rien ne va. Alors que pour certains, la logique du boycott devrait être de mise, les coalitions formées autour du PDCI et du FPI branche Gbagbo optent pour une participation active à la prochaine élection. Même la question de la candidature unique ne trouve une ébauche de solution au sein de cette opposition ivoirienne qui semble se disloquer face à un RHDP confiant.

Plus rien ne va au sein de l'opposition. A peine la question des législatives de mars prochain a-t-elle été évoquée que les dissensions ont démarré. Jusqu'à la veille de la date de clôture du dépôt des candidatures à la Commission électorale indépendante, le front de l'opposition ivoirienne, ayant décrété une transition

politique, n'a pas réussi à « décréter une action unique pour les législatives 2021 ».

Pour cause. La stratégie d'ensemble à adopter ne semble pas embrasser la logique du boycott et du refus de reconnaissance du nouveau chef d'Etat, de certains partis politiques. Pascal Affi N'Guessan,



Les membre du CDRP

récemment sorti de détention, n'a pas caché sa grogne contre le PDCI d'Henri Konan Bédié et contre la plateforme qui soutient Laurent Gbagbo.

Il les accuse, en effet, de « s'entendre dans leur coin » sur la répartition des candidatures et de l'avoir mis à l'écart des discussions. Pour un

cadre du FPI de Pascal Affi N'Guessan, « Nous ne sommes pas dupes. On a senti cette ruse-là depuis le départ ».

Guillaume Soro et Charles Blé Goudé, de leur côté, ne voient pas plutôt la participation à ces législatives d'un bon oeil. Pour eux, la logique du boycott devrait continuer, car participer à ces législatives, ce serait donner le quitus légal à l'existence d'Alassane Ouattara à la tête du pays.

Pendant ce temps, Henri Konan Bédié et le président Alassane Ouattara font v'u de dialogue même si le président du PDCI refuse toujours de reconnaître sa victoire à la présidentielle dernière.

T.M.

Etats-Unis / Investiture de Joe Biden

La page Trump enfin tournée !

Ce 20 janvier 2021, les démocrates retrouvent le chemin de la Maison blanche. Un retour au goût presque amer, en raison du décor « inédit » de ce retour obtenu au prix de tant de déboires avec leur challenger, Donald Trump. La fête aurait été belle, dans ce contexte morose lié à la pandémie du Covid 19, si, Donald Trump n'avait pas incité des milliers de manifestants à envahir le Capitole. La conséquence est presque évidente : la cérémonie d'entrée en fonction du président élu Joe Biden et de son numéro 2 Kamala Harris va se dérouler dans une configuration totalement inédite. Près de 25 000 soldats de la Garde nationale sont déployés, le National Mall, lieu traditionnel où se tient l'investiture fermé au public.

Il y a douze ans, près de deux millions de personnes se pressaient au « National Mall » de Washington pour assister à l'investiture de Barack Obama. Ce mercredi 20 janvier de l'année 2021, la célèbre esplanade sonnera étrangement creuse. Car, en dehors de la raison de la pandémie de Covid-19, il y a l'épisode de l'envahissement du Capitole qui a amené l'administration américaine à renforcer la sécurité dans la capitale.

L'événement est inédit. Car, jamais pareil scénario n'a été observé aux Etats-Unis depuis 1869. Au moment où les démocrates célèbrent l'investiture du 46ème président des Etats-Unis d'Amérique, Donald Trump s'en est allé un peu plus tôt dans la matinée jouer au golf dans son club de Mar-a-Lago en Floride. Amer jusqu'à l'investiture de son dauphin, Donald Trump aura marqué les esprits dans le monde par ses prises de position

tranchées et exceptionnelles. Son absence de l'investiture ne rend pas moins morose la fête de cette année au National Mall, habitué aux assauts des partisans du président élu. Mais il y a des Américains qui vont tout de même célébrer cette nouvelle page de l'histoire américaine. Car cette ère avec Trump aura laissé des enseignements qui ont toute leur utilité pour les générations futures. Trump aura été un président « micmac », mais il aura réussi à faire évoluer les mentalités sur l'essence même de la démocratie américaine. Avec Trump, la politique américaine vers l'occident, l'Afrique et le Moyen-Orient a vu de nouveaux développements. Il faudra être conséquent envers soi-même pour reconnaître que tout n'a pas été que « scandale » et « gâchis » durant les 4 années de « Trumpisme » qui viennent de prendre fin.

Alexandre Wémima

Centrafrique / Réélection du président sortant

Faustin-Archange Touadera confirmé par la Cour constitutionnelle

La Cour constitutionnelle a rendu ce 18 janvier sa décision concernant le scrutin présidentiel du 27 décembre 2020. Après des redressements de résultats et des annulations de certains bureaux de vote, elle acte la réélection du président Touadera dès le 1er tour avec 53,16% des voix, face à Anicet Georges Dologuélé avec 21,69%. Cet après-midi le président Touadera s'est rendu au QG de campagne où il s'est exprimé.

Pendant deux heures, la présidente de la Cour constitutionnelle Danièle Darlan a procédé à la lecture du verdict reprenant point par point les différents recours déposés par l'opposition qui, elle, demandait l'annulation du scrutin citant des irrégularités, des fraudes, le fait que cette élection n'est pas représentative, car plus de la moitié des électeurs n'ont pas pu voter.

La Cour constitutionnelle a écarté la plupart des requêtes de l'opposition citant un manque de preuves. La présidente a toutefois jugé que dans plusieurs circonscriptions, il y avait eu des irrégularités et a annulé le scrutin présidentiel et législatif. C'est le cas dans les villes comme Bambari, Bouar... Et au final, la Cour a estimé que ces irrégularités n'étaient pas de nature suffisante à inverser le résultat. L'écart entre les deux premiers candidats étant trop important : 53,16% pour le président sortant Faustin-Archange Touadera, 21,69% pour son rival, Anicet-Georges Dologuélé.

C'est sous haute sécurité que le président réélu est venu saluer son cercle proche. Le président Touadera a rapidement



Faustin-Archange Touadera

répondu à la presse saluant les Centrafricains qui avaient eu le courage de faire front aux groupes armés et d'aller voter malgré l'insécurité. Il a aussi tendu la main, rappelant qu'il était toujours temps de dialoguer.

Pour lui en effet, « Aujourd'hui, si nous sommes des démocrates, on doit pouvoir accepter ce que nos institutions ont décidé. Je suis très heureux et je remercie le peuple centrafricain qui a renouvelé sa confiance en ma personne pour conduire sa destinée et je voudrais aussi remercier toute la communauté internationale qui n'a pas lésiné sur les efforts pour nous aider à renforcer notre ancrage démocratique ».

Cette décision de valider la victoire de Faustin-Archange Touadera a été accueillie par des

applaudissements de la part des soutiens du président venus nombreux aujourd'hui à la Cour. Cette annonce vient mettre fin à un suspense de trois semaines dans un contexte politique et sécuritaire compliqué. Quatre requêtes en annulation pour redressement des résultats avaient été déposées.

Rappelons que ce scrutin s'est tenu dans un contexte sécuritaire compliqué. En effet, à peine deux semaines avant le premier tour, six groupes armés ont formé une coalition et entrepris de marcher vers Bangui, souhaitant empêcher ces élections. Des craintes sécuritaires encore d'actualité ce lundi. La Cour constitutionnelle était sous haute sécurité ce matin. Le jour du vote, la moitié de la population n'a pas pu se rendre aux urnes.

T.M. et Rfi.fr

Transport

A quoi sert la Taxe sur les véhicules à moteur ?

L'Office togolais des recettes (OTR) a annoncé le contrôle de paiement de la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM). Une équipe procède depuis lundi 18 janvier au contrôle de cette taxe sur le terrain. Bon nombre de Togolais se posent des questions sur l'importance de cette taxe.



Des véhicules en circulation

Le paiement de la Taxe sur les véhicules à moteur est consacré par la loi N° 2018-024 du 20 novembre 2018, portant nouveau Code général des impôts (CGI). Les tarifs sont fixés selon l'article 162 de cette loi. Chaque citoyen concerné a l'obligation de payer cette taxe. L'OTR rappelle que la perception de cette taxe

se poursuit conformément aux dispositions de l'article 18 du livre des procédures fiscales.

Les tarifs

Les tarifs de la TVM diffèrent d'un engin à un autre. En ce qui concerne les motocyclistes, les motos de plus de 125 cm³ doivent payer la somme de

15 000 FCFA et les motos à trois roues 40 000 FCFA. Pour les véhicules affectés au transport de personnes de puissance fiscale de moins de 5 CV, les tarifs sont fixés à 5 000 FCFA par an, ceux de 5 à 7 CV doivent payer 10 000 FCFA par an. Le montant des véhicules de 8 à 11 CV est fixé à 15 000 FCFA par an et il est de

30 000 FCFA par an pour les véhicules de 12 à 15 CV.

Les camionnettes doivent payer 20 000 FCFA par an, 30 000 FCFA par an pour les autocars et les autobus.

En ce qui concerne les véhicules affectés au transport de marchandises et autres, les tarifs diffèrent selon les catégories. Les camions de 3 à 6 tonnes doivent payer 35 000 FCFA par an, les camions de 7 à 9 tonnes 40 000 FCFA par an, ceux de 10 à 12 tonnes 50 000 FCFA par an, 65 000 FCFA par an pour les camions de plus de 12 tonnes, 35 000 FCFA par an pour les semi-remorques et les tracteurs.

L'Office togolais des recettes précise que les tarifs ci-dessus sont réduits de 50% pour les redevables de la TPU (Taxe professionnelle unique) des transporteurs routiers.

Quelle est l'utilité de la TVA ?

La Taxe sur les véhicules

à moteur contribue à l'entretien des routes. Cette taxe permet de combler l'insuffisance des fonds d'entretien. Alors que l'Etat doit entretenir plus de 11 000 Km de route par an, il a été constaté que seulement 40% des besoins pour l'entretien routier sont couverts chaque année, selon les chiffres indiqués en 2019 par les responsables des transports routiers et ferroviaires.

La TVM servira aussi à construire de nouvelles routes. Tout dépendra donc de la somme qui sera mobilisée à travers le paiement de cette taxe.

La Taxe sur les véhicules à moteur peut être payée dans tous les centres des impôts sur toute l'étendue du territoire national, au guichet de l'Office togolais des recettes à la Direction des transports routiers et ferroviaires (DTRF).

Félix Tagba

Inclusion financière

Mieux impacter les cibles à travers une nouvelle stratégie nationale

La ministre de l'Inclusion financière et de l'organisation du secteur informel, Mazamesso Assih, a présenté en Conseil des ministres le 13 janvier dernier une nouvelle stratégie nationale d'inclusion financière. L'objectif à travers cette nouvelle stratégie est de mieux impacter les cibles. Il s'agit d'une nécessité pour répondre favorablement aux besoins des populations.



Des bénéficiaires des produits FNFI

L'inclusion financière est entrée dans l'agenda du développement du Togo comme instrument privilégié pour soutenir, notamment, une croissance plus inclusive. C'est pourquoi le gouvernement a décidé d'une nouvelle stratégie d'inclusion financière. Cette stratégie se veut un cadre pour coordonner et stimuler les actions afin de faciliter l'élimination des barrières à l'inclusion financière pour assurer d'ici 2025 «une

augmentation de l'accès et de l'utilisation d'une gamme diversifiée de produits et services financiers formels, digitalisés, abordables et adaptés».

Des objectifs précis

Conduite par l'État à travers le ministère chargé de l'Inclusion financière et de l'Organisation du secteur informel, la nouvelle stratégie englobe une série d'objectifs spécifiques. Elle vise notamment à

« renforcer le cadre d'intervention de l'Etat en faveur de l'inclusion financière, accroître le taux d'inclusion financière ainsi que la couverture géographique des services financiers, améliorer, encadrer et renforcer le cadre d'intervention des acteurs ; contribuer à l'assainissement du secteur ; mettre en place un cadre favorable à l'accès au financement dédié aux TPME et rendre disponible

l'accès aux services financiers digitaux via la création d'une banque digitale et la promotion de la fintech».

Fruit d'un large processus de concertation et de réflexion, la stratégie a donc défini une vision nationale déclinée en orientations et en leviers stratégiques ciblant les jeunes, les femmes, les ruraux et la Très Petite Entreprise, et ce après avoir procédé à une analyse approfondie des composantes de l'inclusion financière au Togo mais aussi des pratiques nationales et internationales en la matière. En effet, « la stratégie proposée dans cette communication s'arrime elle aussi à la Stratégie régionale d'inclusion financière de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) adoptée en juin 2016 » selon les propos de la ministre de l'Inclusion financière et de l'Organisation du secteur informel.

Des résultats satisfaisants

Le Togo a pris plusieurs initiatives au cours des deux dernières décennies, afin d'élargir l'accès aux services financiers au profit des différents segments de

la population, particuliers et entreprises. Au coeur de ces initiatives, le Fonds national de la finance inclusive (FNFI), qui a permis au pays de réaliser des progrès significatifs au profit des populations vulnérables, des jeunes et des femmes. En effet, les résultats, du dernier rapport annuel sur la situation de l'inclusion financière dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) publié en octobre 2020 par la Bceao ont mis en évidence des performances encourageantes. Le Togo est classé 3e dans l'espace régional avec 72,3% de taux d'inclusion financière, après la Côte d'Ivoire et le Bénin qui ont respectivement 77,9 et 77,8%.

Pour rappel, depuis le début du programme en 2014 au 31 décembre 2020, près de 1,8 million de crédits sont mis en place par le FNFI pour un volume total de 98,14 milliards FCFA. A ces données quantitatives, s'ajoute la qualité des produits qui sont de plus en plus innovants et adaptés aux cibles. En témoignent les produits Nkodédé, KIFFE et fonds de relance.

La rédaction

Gestion de la crise sanitaire

Dix mois de lutte contre le coronavirus au Togo, que retenir ?

Depuis le premier cas positif du coronavirus au Togo officiellement annoncé le 06 mars 2020, le pays est entré en mode alerte. Ainsi, depuis mars 2020 jusqu'à alors, soit près d'un an, nombre de mesures socioéconomiques et sécuritaires ont été prises par le gouvernement togolais, pour lutter contre la pandémie du coronavirus et pour faire face aux conséquences. Au regard des différentes mesures idoines prises, quel bilan ressort de cette lutte contre « l'ennemi invisible » qu'est le coronavirus ?

« Face à la gravité de la situation et en conformité avec les dispositions constitutionnelles, je décrète l'état d'urgence sanitaire au Togo pour une période de trois mois. Cette disposition de notre Constitution jamais mise en œuvre dans l'histoire récente de notre nation, est la preuve de la gravité de la situation à laquelle nous sommes confrontés », a déclaré le président Faure Gnassingbé, lors de son adresse à la nation le 1er avril 2020.

107,5 milliards déjà dépensés au Togo pour empêcher le coronavirus de nuire

Plus d'une semaine après l'apparition de la maladie au Togo, le chef de l'Etat a annoncé un état d'urgence sanitaire, instauré un couvre-feu, mis en place une force spéciale anti-pandémie, un comité de crise et une coordination nationale de gestion de la riposte, suspendu les liaisons aériennes et terrestres, lancé un programme de revenu universel de solidarité, etc. La concrétisation de toutes ces actions nécessitait des fonds. Immédiatement, les pouvoirs publics ont mis en place un fonds de concours de riposte et de solidarité, doté de 400 milliards de francs CFA.

173 milliards déjà mobilisés

Sur les 400 milliards, 173 145 464 839 francs ont été mobilisés à la date du 15 décembre 2020. Le secteur privé national et international et toutes les autres bonnes volontés ont contribué à la riposte avec 3 261 599 238 francs CFA. De fait,

au titre de la gestion 2020, l'effort de mobilisation a permis d'inscrire au budget de l'Etat un montant de 230,4 milliards de francs CFA, ce qui représente un taux de mobilisation de 57,6% pour alimenter le fonds.

107 milliards déjà dépensés

A la date susmentionnée, les dépenses effectuées dans la lutte contre la pandémie s'élèvent à 107 566 238 507 francs CFA. Dans cette somme, 22 879 470 740 francs ont été consacrés aux mesures de riposte sanitaire. Les dépenses sociales sont évaluées à 32 386 983 014 francs. Elles englobent les transferts monétaires du programme «Novissi», la gratuité des tranches sociales des factures d'eau et d'électricité, la baisse du prix des produits pétroliers et d'autres actions sociales importantes. D'un autre côté, 52 299 784 753 francs CFA ont été dépensés pour la relance économique.

Cellule de crise mise en place, prise de mesures par voie d'ordonnances conformément à la Constitution

Pour lutter efficacement contre la Covid-19 au Togo, une cellule de gestion de la crise dirigée par le président Faure Gnassingbé, a été mise expressément en place. Une coordination nationale de gestion de la riposte au Covid-19 et un comité stratégique et scientifique ont également vu le jour. L'objectif est d'avoir un regard avisé sur l'évolution de du virus sur le territoire togolais grâce aux professionnels de la santé et aux scientifiques qui ont mis en place un plan de de gestion et de riposte sanitaire sous le regard avisé du président Faure Gnassingbé.

Le gouvernement a sollicité

et obtenu, conformément aux dispositions de l'article 86 de la Constitution togolaise, une autorisation de l'Assemblée nationale pour une période de six (06) mois, afin de pouvoir prendre par voie d'ordonnances toutes les mesures nécessaires à la lutte contre la pandémie de la Covid-19 et ses effets.

CHR Lomé-Commune et centres de santé stratégiques équipés pour une prise en charge des cas de Covid-19

En Conseil des ministres le 21 mars 2020, le gouvernement a décidé de consacrer le Centre hospitalier régional (CHR) Lomé-



Aperçu d'une salle du CHR Lomé-Commune

Commune, à la prise en charge des cas de la Covid-19. Les travaux de rénovation, entièrement financés par le gouvernement togolais, ont permis de doter le CHR d'équipements appropriés pour une meilleure prise en charge. Toute l'aile sud du CHR avec une capacité de 75 lits a été totalement rénovée et équipée avec des matériels de réanimation, selon les normes de l'OMS. Par ailleurs, pour augmenter la capacité de prise en charge, des tentes et conteneurs ont été installés et aménagés. Une rénovation appréciée par l'OMS lors d'une visite des lieux le 16 avril 2020.

Des structures sanitaires ont été identifiées sur toute l'étendue du territoire pour accueillir les personnes testées positives au coronavirus. Des équipements de protection et des tests de dépistage aux normes de l'Organisation mondiale de la santé, ont été réceptionnés par le Togo pour augmenter la capacité opérationnelle à Lomé et à l'intérieur du pays. Toute personne présentant des symptômes du coronavirus peut ainsi se faire dépister de manière totalement confidentielle et gratuite.

Réquisionnement d'hôtels pour une lutte efficace

Conformément à l'arrêté N° 2020-026/PM/CAB, pris par le Premier ministre, portant réquisition d'hôtels pour faire face à la pandémie de la Covid-19 au Togo, le ministre de la Culture, du Tourisme et des Loisirs Kossivi Egbetonyo d'alors (Ndlr : Kossivi Egbetonyo, n'est plus ministre de la Culture), a rencontré le 10 avril 2020, les premiers responsables d'hôtels pour mettre en application de l'arrêté.

Il a rencontré les premiers responsables d'hôtels figurant sur la liste des 10 retenus (sur tout le territoire national sur la base d'une capacité d'accueil supérieure ou égale à 40 chambres) pour réquisition afin de faire face au coronavirus au Togo. Laquelle rencontre a permis à ces hôtels, dont Onomo, d'envisager déjà les dispositions éventuelles à prendre. Cela a été également l'occasion pour le ministre Kossivi Egbetonyo de rappeler à ces opérateurs hôteliers, l'urgence sanitaire décrétée par le président Faure Gnassingbé et de solliciter sérieusement leur collaboration dans cette bataille contre cette terrible pandémie.

Novissi : 11 668 153 500 F CFA pour 581 130 bénéficiaires, initiative saluée à l'international

Initié par le gouvernement togolais, « Novissi » est un programme de transferts monétaires visant à soutenir tout citoyen togolais éligible ayant perdu son revenu en raison de l'adoption des mesures de riposte contre le coronavirus. Le programme vise à fournir aux personnes et familles les plus vulnérables, des soutiens financiers mensuels, tout au long de l'état d'urgence.

Programme de soutien financier

mensuel de 12 500 francs CFA pour les femmes et 10 500 francs pour les hommes, Novissi a permis d'enregistrer 1 394 237 personnes. 581 130 d'entre elles ont bénéficié de l'aide, soit 376 108 femmes et 205 022 hommes pour un montant de 11 668 153 500 francs dépensés. Par ailleurs, le Togo a adopté un plan de riposte baptisé « 3 R » pour dire riposte, résilience et relance. Précisément, il sert à lutter contre la propagation de

la maladie (riposte sanitaire) ; maintenir l'activité économique à un niveau acceptable et renforcer la résilience du secteur privé (résilience) ; redynamiser l'activité économique (relance de l'économie nationale).

L'initiative a été saluée par de nombreux experts parmi lesquels les Prix Nobel d'économie 2019, Abhijit Banerjee et Esther Duflo. Suspendu pour le dernier mois (juin), le programme « Novissi » pourra, selon le gouvernement, être activé selon les mesures des éventuels couvre-feux par zone.

Gratuité effective des tranches sociales de l'électricité et réduction des frais de branchement d'eau

La gratuité des tranches sociales de l'électricité a été respectée par le gouvernement togolais. Le président de la République a fait réduire les frais de branchement d'eau de 75000 FCFA à 25000 FCFA. « Parce que l'une des mesures préventives importantes est de se laver les mains, donc il faut donner accès à l'eau aux populations. Et donc, il y a 5000 (en avril) demandes de branchements d'eau qui attendent et ils seront facturés à 25000 FCFA au lieu de 75000 », a expliqué, sur la TVT le 1er avril 2020, Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances.

Force spéciale anti-pandémie Covid-19 (Fosap) dans un rôle avant-gardiste

A part quelques incidents au début de sa mission, la force spéciale mixte anti-pandémie Covid-19

du pays. Elle a fait également des descentes de jour et de nuit dans les bars et autres lieux de consommation de boissons pour sensibiliser les clients et les tenanciers sur le port des masques et des mesures de distanciation physique, notamment aux carrefours Limousine et Deckon. A la suite de l'ouverture des établissements scolaires, la Force a visité ces lieux pour contrôler l'effectivité des dispositifs de riposte à la pandémie et sensibiliser les élèves et les enseignants.

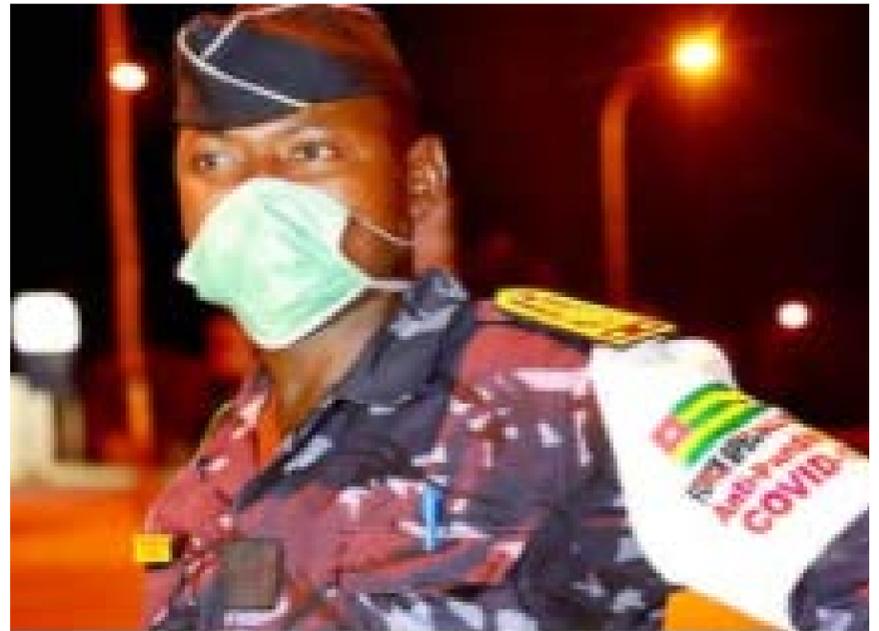
Dans le cadre de ses activités, la Force a interpellé le 23 juin 2020 à Blitta un conducteur de camion pour trafic d'enfants. Le 29 juin 2020, au poste de contrôle de Djerhoué dans la préfecture de l'Ogou, la Force a saisi deux sacs de riz et une moto abandonnés par trois Peuhls qui ont pris la fuite à la vue des agents. La fouille desdits sacs a permis de découvrir un pistolet de fabrication artisanale. Aussi, des individus se livrant à des jeux collectifs ont été sensibilisés et dispersés dans les quartiers et à la plage. En outre, en exécution de l'interdiction de l'ouverture des discothèques, la Force a procédé à la fermeture de trois (03) discothèques à Lomé à savoir Monaco City à Télessou, Lounge à Anomé et O'Grill à Avédji. En application de la décision de fermeture des frontières, la Force a quotidiennement empêché l'entrée de groupes de clandestins et autres trafics de produits illicites. Elle a participé à l'accueil et au confinement des compatriotes revenus au Togo et au convoyage des étrangers en transit vers leurs

Un plan de riposte agricole Covid-19

Le gouvernement togolais a initié, en avril 2020, un « plan de riposte agricole Covid-19 ». Celui-ci est destiné à consolider la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à améliorer le revenu ainsi que les conditions de vie des producteurs agricoles. Destiné à améliorer le revenu des producteurs

et à consolider la sécurité alimentaire, ce plan vise à produire 225 000 tonnes de coton, 2 millions de tonnes de maïs, 140 000 tonnes de soja et 330 000 tonnes de riz. Le gouvernement a donc lancé un appel à tous les producteurs pour qu'ils se fassent recenser.

Couvre-feu selon la tendance, études supérieures en ligne, reprise des cours et activités sportives, ouverture des frontières aériennes... relance économique



Fosap

Le port du masque a été rendu obligatoire pour tous depuis le 09 juin. Cette règle s'appliquait déjà au personnel de santé sur toute l'étendue du territoire. Le couvre-feu, devenu applicable en fonction de la tendance de contagion, le grand Tone (région des Savanes au nord du Togo) est depuis le dimanche 17 janvier 2021, sous couvre-feu sur décision du gouvernement. Les élèves ont repris le chemin de l'école dans le respect des mesures barrières, les étudiants sont dans une dynamique de cours à distance, la reprise des activités sportives, notamment le football, est amorcée. Par ailleurs, les frontières aériennes sont rouvertes, le Togo est donc

dans une dynamique de relance économique.

En date du 18 janvier 2021 (mise à jour à 18 heures 52 minutes), le Togo est à 465 cas actifs, 3785 cas guéris, 74 décès, 4324 cas confirmés au total, 194365 tests effectués, soit 25,26 tests pour 1000 habitants. « Au Togo, il est de notre devoir de prendre toutes les dispositions pour ralentir, maîtriser et mettre un terme à la transmission de ce fléau. Nous ne lésinerons sur aucun moyen. C'est le sens à donner à toutes les actions que nous avons entreprises depuis lors », a affirmé Faure Gnassingbé.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



Programme Novissi

poursuit sa mission de faire respecter les mesures barrières contre le coronavirus et de protéger les personnes et les biens conformément aux directives du gouvernement.

En appui aux élus locaux, préfets et responsables des différents syndicats, la Force a participé à la sensibilisation et à l'éducation des populations dans les marchés et lieux de forte fréquentation du Golfe, d'Agoè-Nyivé et de l'intérieur

pays de résidence. La surveillance des frontières terrestres a permis le 17 juin 2020, l'interpellation de trois voleurs de moto qui tentaient de rentrer au Ghana avec leur butin. Par ailleurs, plusieurs pains de cannabis ont été saisis auprès des trafiquants à Aflao, Danyi, Badou et mis à la disposition de l'Office central de répression de trafic illicite de drogues et du blanchiment (OCRTIDB).

Source : Fosap

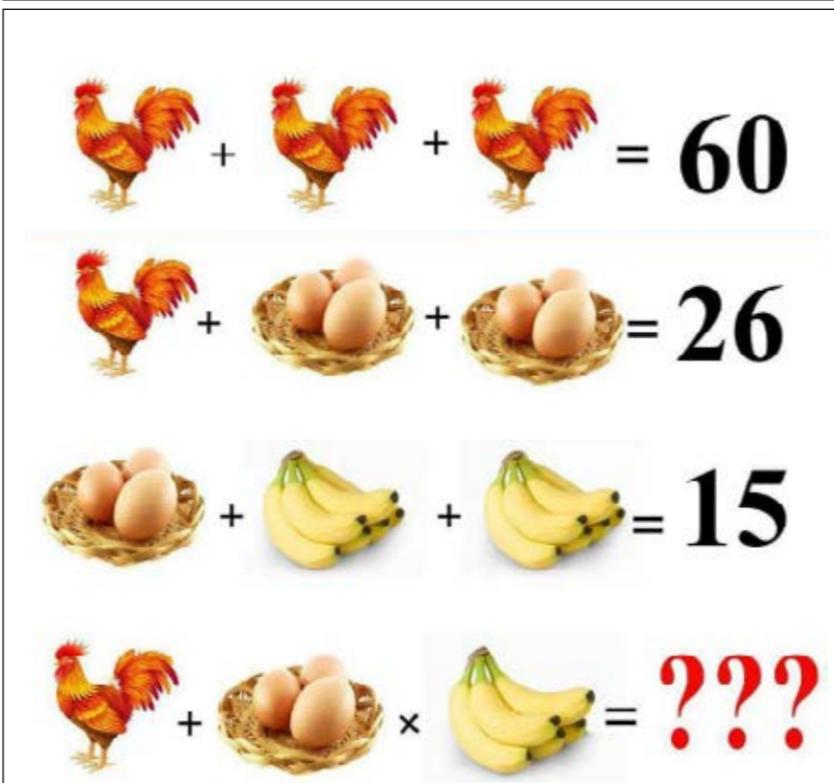
TOGOMATIN

DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication

Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires !
Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjole
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Enigme



Blague

Un homme rentre à la maison tout mouillé. Sa femme lui demande : « Chéri, pourquoi es-tu si mouillé? Qu'est ce qui s'est passé? » L'homme, tellement énervé, dit : « Si notre gouvernement ne peut pas construire les routes pour faciliter la circulation pendant la saison des pluies, qu'il démissionne! » Sa femme lui dit : « Chéri, calme-toi! Les gens sont en train de dormir... Alors, dis-moi ce qui s'est réellement passé. » L'homme : « Je suis tombé dans un caniveau... Je ne l'avais pas vu, parce qu'il était plein d'eau.. Grâce à Dieu, je ne suis pas blessé... » L'homme se déshabille et va sous la douche... Quelques minutes après, son téléphone, déposé sur la table au salon, signale un message. La femme prend le téléphone et lit: « Désolé, chéri, pour l'incident de ce soir. Je ne savais pas que mon père allait revenir à la maison si rapidement. J'espère qu'il ne t'a pas fait mal quand il t'a plongé dans la baignoire.... Excuse-moi beaucoup. Demain je vais passer au bureau. » L'homme sort de la douche et dit: « Chéri, n'est-ce pas mon téléphone qui avait sonné? » La femme: « Oui! C'est ton téléphone. Le gouvernement t'a envoyé un message, pour s'excuser de l'incident de ce soir.

Photo du jour



Papa sort de la maison et tu profites pour jouer son appareil avec ce résultat.

Qui sait la suite?

Que ceux qui n'ont pas connu ça s'abstiennent

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Réflexion

Je suis un maçon et je suis marié à ma femme il y a 5 ans déjà. J'avoue que ma femme m'a toujours l'amour d'une femme envers son mari.

Je travaillais un jour sur un chantier quand je devais prendre un appel et par manque de control, je suis tombé du haut de l'étage. Ce qui m'a paralysé depuis 2 ans et je suis sur place. C'est par des traitements que mes bras ont eu vie. Mais mes pieds et mon appareil genital ne fonctionnent plus. Je ne peux plus rien faire. Je vois ces temps une haine sur les regards de ma femme car deux ans depuis je n'ai plus couché avec elle. Tous les traitements sont sans solution. Je la soupçonne déjà d'infidélité car elle prend des appels en cachette et ses manières de faire le démontrent. Devant nos enfants des fois elle me parle avec un manque de respect et ça me fait honte. C'est bien vrai que c'est elle qui assume tout car je suis sur place sans boulot. Je suis dans ma propre maison.

Je veux quitter aller rester au village pour ne pas mourir à cause de son infidélité. Dites moi si c'est la meilleure solution.

N'attend rien du hasard ni d'autrui car si le partage doit être fait par un être humain tu n'auras jamais ta part, sache que c'est l'homme qui fabrique de l'argent mais c'est Dieu qui le partage. Bon réveil et bon début de semaine.

Que l'Amour soit notre bouclier

Il y a un couple qui ne s'entend jamais. Mais chaque année il y a toujours naissance de bébé.

J'aimerais savoir si ces enfants là c'est par bluetooth ou par xender ???

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL

Siège social : Tokoin habitat
 Rue Akeita, Villa Jehovah-Rapha en face de la Direction Régionale des Affaires Sociales.
 08 BP: 81476 / Tél: (00228) 93 97 20 20 / 22 20 88 05
 E-mail: cliniqueunidual2015@gmail.com /
 Site web: www.unidualtogo.org

OÙ MANGER ET DORMIR À LOMÉ?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » : Foréver; Tél: 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydro-); Tél: 90 24 10 72
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES À LOMÉ

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Musique / Jimi Hope parti Ses œuvres demeurent !

Même dans l'au-delà, feu Jimi Hope demeure une légende pour la nation togolaise. Il est organisé en son honneur une exposition à l'Hôtel Onomo à Lomé. Cette exposition vise la pérennisation des œuvres de cet artiste.



Jimi Hope

Démarrée ce 14 janvier 2021, l'exposition des œuvres de Jimi Hope va s'étendre sur une durée d'un mois. Une vingtaine de ses tableaux seraient exposés

tout au long du mois de janvier pour le plus grand plaisir des passionnés du travail de l'artiste.

Connu professionnellement sous le nom de Jimi Hope, il fut un musicien, peintre et sculpteur togolais. Jimi Hope fut l'un des rares artistes africains les plus complets. Il chantait et jouait aussi merveilleusement bien de la guitare. En plus de la guitare, il avait une maîtrise de l'harmonica. Il a donc laissé derrière lui une carrière musicale riche d'œuvres chantées en anglais, français, et éwé (une langue du Togo). Pour Jimi, les arts et la culture étaient pareils à des « mets favoris » dont on ne pourrait pas se passer. Il faisait de la musique mais

portait également des casquettes de peintre et de sculpteur. De son vivant, il a animé des concerts aux États-Unis, au Canada, en Europe et dans plusieurs autres pays de l'Afrique dont le Togo, son pays d'origine.

En vue de perpétuer la mémoire de Jimi Hope, l'Institut français du Togo a fait baptiser une scène dans ses locaux « Scène Jimi Hope ».

Par ailleurs, sur l'initiative de l'Institut français du Togo et la Fédération togolaise de musique, une soirée est prévue ce 22 janvier 2021 en l'honneur de Koffi Senaya alias Jimi Hope. Cette soirée sera donc animée par l'orchestre artistique de Jimi Hope.

Nadia Edodji

Journée mondiale de la culture africaine (JMCA) La deuxième édition s'annonce

Chaque année, le 24 janvier, la Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante célèbre les nombreuses cultures vivantes du continent africain et des diasporas africaines dans le monde entier, et les promeut comme un levier efficace au service du développement durable, du dialogue et de la paix.

L'Unesco a proclamé, à l'occasion de sa 40e session de la Conférence générale en 2019, le 24 janvier Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante. En effet, cette date coïncide avec l'adoption de la Charte de la renaissance culturelle africaine, adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en 2006.

La célébration de cette journée se propose de promouvoir la plus vaste ratification et mise en œuvre de cette Charte

par les États africains, renforçant ainsi le rôle de la culture dans la promotion de la paix sur le continent. L'Unesco encourage tout le monde à y participer par des activités telles que des débats, des conférences, des ateliers, des manifestations culturelles et des présentations ou expositions.

C'est ce dimanche 24 janvier que se tiendra la deuxième édition de la Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendants.

En Côte d'Ivoire, les

festivités se dérouleront au Palais de la culture Bernard B. Dadié, avec une cérémonie officielle qui aura lieu à partir de 15h, en présence de l'initiateur principal, John Ayité Dossavi. « Avant l'ouverture officielle qui enregistrera la séance des allocutions, des présentations de danse ainsi qu'une parade des différentes communautés africaines en costumes et attributs culturels, une caravane animée retiendra l'attention, le matin, à partir de 10 h. Et un concert musical marquera la fin des festivités, le soir, à partir



Le Logo de la Journée mondiale de la culture africaine

de 19h », précisent nos confrères de 'fratmat.info'. Selon les organisateurs, cet événement a pour objectif

d'accroître l'intérêt porté à la culture africaine par les populations.

Nadia E.

LIRE

« Allah n'est pas obligé » d'Ahmadou Kourouma. Ed Points. Pp 34

« Les femmes subissaient des exercices de désenvoûtement. Les séances de désenvoûtement se faisaient en tête à tête avec le colonel Papa le bon pendant de longues heures. On disait que pendant ces séances le colonel Papa le bon se mettait nu et les femmes aussi. Walahé ! La troisième chose dans le quartier d'en haut, c'était le temple. Le temple était ouvert à toutes les religions. Tous les habitants devaient tous les dimanches participer à

la messe pontificale. C'est comme ça le colonel Papa le bon appelait sa messe pontificale parce que ça se faisait avec la canne pontificale. Après la messe, on écoutait le sermon du colonel Papa le bon. Ça portait sur la sorcellerie, les méfaits de la sorcellerie. Ça portait sur la trahison, sur les fautes des autres chefs de guerre : Johnson, Koroma, Robert Sikié, Samuel Doe. Ça portait sur le martyr que subissait le peuple libérien chez ULIMO (United Liberian Movement of Liberia), Mouvement uni de libération pour le Liberia, chez le LPC (le Liberian Peace Council)

et chez NPFL-Koroma. C'est dans le temple que les passagers venaient assister à la messe oecuménique. Après la messe oecuménique, il y avait un sermon. Le sermon était pareil à celui qui se disait après la messe pontificale. Enfin la quatrième chose, il y avait des maisons en paille et en tôle ondulée, une dizaine. Une dizaine dont cinq étaient réservées au colonel Papa le bon. On ne savait jamais où le colonel Papa le bon passait sa nuit. Parce que le colonel Papa le bon était un grand quelqu'un pendant la guerre tribale. Un grand quelqu'un, on ne sait

jamais où ça dort pendant la guerre tribale. C'est la guerre tribale qui veut ça. Les cinq autres maisons servaient de casernement aux soldats-enfants. Le casernement des enfants-soldats, faforo ! On se couchait à même le sol sur des nattes. Et on mangeait n'importe quoi et partout. Le village des natives, des indigènes, de Zorzor s'étendait à un kilomètre du camp retranché. Il comprenait des maisons et des cases en torchis. Les habitants étaient des Yacous et des Gyos. Les Yacous et les Gyos, c'étaient les noms des nègres noirs africains

indigènes de la région du pays. Les Yacous et les Gyos étaient les ennemis héréditaires des Guérés et des Krahns. Guéré et Krahn sont les noms d'autres nègres noirs africains indigènes d'une autre région du foutu Liberia. Quand un Krahn ou un Guéré arrivait à Zorzor, on le torturait avant de le tuer parce que c'est la loi des guerres tribales qui veut ça. Dans les guerres tribales, on ne veut pas les hommes d'une autre tribu différente de notre tribu. À Zorzor, le colonel Papa le bon avait le droit de vie et de mort sur tous les habitants »

Plans nationaux d'adaptation

D'énormes lacunes en matière de financement pour les pays en développement

S'il faut reconnaître avec satisfaction que près des trois quarts des pays se soient dotés de plans nationaux d'adaptation, il faut aussi admettre avec un pincement au cœur que d'énormes lacunes subsistent en matière de financement pour les pays en développement. Si des mesures ne sont pas prises pour apporter une solution au problème de la finance climat, les objectifs ne pourront pas être atteints.

**Le financement est une nécessité**

D'énormes manquements subsistent en matière de financement pour les pays en développement. Il faudrait faire en sorte que les projets d'adaptation aux changements climatiques apportent une réelle protection contre les conséquences des changements climatiques telles que les sécheresses, les inondations et l'élévation du niveau de la mer.

Les financements publics et privés pour l'adaptation aux changements climatiques doivent être renforcés de toute urgence et mis en œuvre plus rapidement. Les solutions fondées sur la nature, des actions appropriées au niveau local qui répondent aux défis sociétaux, tels que les changements climatiques, et apportent des avantages en termes de bien-être humain et de biodiversité en protégeant, en gérant de manière durable et en restaurant les écosystèmes naturels ou modifiés, doivent également devenir une priorité. « La triste vérité, c'est que les changements climatiques sont à nos portes », rappelle Inger Andersen, directrice exécutive du Pnue. « Leurs conséquences seront de plus en plus importantes et toucheront les pays et les communautés vulnérables de manière disproportionnée, même si nous parvenons à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris de maintenir le réchauffement climatique au cours de ce siècle bien en-deçà de 2°C et de viser 1,5°C », ajoute-elle avec regret.

Comme l'a affirmé le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, un engagement mondial est nécessaire pour consacrer la moitié de

l'ensemble des financements mondiaux pour le climat, à l'adaptation aux changements climatiques. Cela permettra de faire un grand pas en avant en matière d'adaptation aux changements climatiques, dans tous les domaines, des systèmes d'alerte précoce aux solutions basées sur la nature, en passant par la résilience des ressources en eau.

Le rythme du financement de l'adaptation augmente effectivement, mais il continue à être dépassé par l'augmentation rapide des coûts d'adaptation. Les coûts annuels de l'adaptation dans les pays en développement sont estimés à 70 milliards de dollars. Ce chiffre devrait atteindre 140 à 300 milliards de dollars en 2030 et 280 à 500 milliards de dollars en 2050. Quelques développements encourageants sont à noter. Le Fonds vert pour le climat (FVC) a alloué 40% de son portefeuille total à l'adaptation aux changements climatiques et attire de plus en plus d'investissements du secteur privé. Une autre évolution importante consiste à renforcer la dynamique en vue de garantir un système financier durable.

Toutefois, il est nécessaire d'accroître le financement public et privé de l'adaptation aux changements climatiques. De nouveaux outils tels que les critères d'investissement durable, les principes de divulgation liés au climat et l'intégration des risques climatiques dans les décisions d'investissement, peuvent stimuler les investissements dans la résilience climatique.

La mise en œuvre de mesures d'adaptation aux changements climatiques se développe également.

Depuis 2006, près de 400 projets d'adaptation aux changements climatiques financés par des fonds multilatéraux au service de l'Accord de Paris ont été mis en œuvre dans les pays en développement. Alors que les projets antérieurs dépassaient rarement 10 millions de dollars des États-Unis, 21 nouveaux projets depuis 2017 ont atteint une valeur de plus

de 25 millions de dollars. Toutefois, sur plus de 1 700 initiatives d'adaptation étudiées, seuls 3 % avaient déjà fait état de réductions réelles des risques climatiques encourus par les communautés dans lesquelles les projets étaient mis en œuvre. Une analyse de quatre grands fonds pour le climat et le développement : le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds mondial pour la nature, le Fonds d'adaptation et l'Initiative internationale sur le climat, suggère que le soutien aux initiatives vertes comportant un élément de solutions basées sur la nature a augmenté au cours des deux dernières décennies.

L'investissement cumulé pour les projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans le cadre des quatre fonds s'est élevé à 94 milliards de dollars. Cependant, seuls 12 milliards de dollars des États-Unis ont été dépensés pour des solutions basées sur la nature, ce qui ne représente qu'une infime partie du financement

total pour l'adaptation et la conservation.

Toutes les nations doivent poursuivre les efforts décrits dans le rapport 2020 du Pnue sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions, qui incite à une reprise verte à la suite de la pandémie et à une mise à jour des Contributions déterminées au niveau national (CDN) qui incluent de nouveaux engagements à zéro émission nette.

Cependant, le monde doit également planifier, financer et mettre en œuvre l'adaptation aux changements climatiques pour soutenir les nations les moins responsables des changements climatiques mais les plus menacées. Alors que la pandémie du Covid-19 devrait affecter la capacité des pays à s'adapter aux changements climatiques, investir dans l'adaptation est une décision économiquement judicieuse.

Source : Rapport 2020 du Pnue sur les lacunes en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Changement climatique**72% des pays ont adopté au moins un instrument national d'adaptation**

L'adaptation est un volet important de la lutte contre les changements climatiques. Il s'agit d'une composante essentielle de l'Accord de Paris sur le climat. Grâce aux projets d'adaptation, les populations du monde entier pourront faire face aux effets du changement climatique, qui sont irréversibles. Mais, où en est-on en matière d'adaptation à ce jour dans le monde entier ?



L'adaptation correspond à la mise en accord d'un organisme vivant avec les conditions qui lui sont extérieures. En matière de changement climatique, les scientifiques sont formels : il faut s'adapter. En d'autres termes il faut apprendre à vivre avec les nouvelles conditions de vie qu'imposent les effets générés par le changement climatique.

La preuve, c'est que le réchauffement se poursuit. Des températures records

et les urgences climatiques sont devenues la norme. Sécheresses, incendies, tempêtes, inondations, invasion de criquets etc... sont quelques conséquences provoquées par les activités humaines. L'objectif de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C au cours de ce siècle, s'éloigne de plus en plus. L'adaptation aide les pays à mieux faire face aux effets du changement climatique. Cela les

rend moins vulnérables et plus résistants. Tous les signataires de l'Accord de Paris, se sont engagés à prendre des mesures d'adaptation. Mais, y répondent-ils favorablement ? Notons que pour atteindre les objectifs climatiques, nous devons planifier, financer et mettre en œuvre des projets d'adaptation.

Heureusement, les choses commencent par bouger dans le bon sens. Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnud), 72% des pays ont adopté au moins un instrument national de planification de l'adaptation. 9% sont en train d'en élaborer un. Mais, la croissance du financement est lente. Un financement supplémentaire est indispensable.

Les solutions fondées sur la nature, c'est-à-dire, les actions visant à protéger, gérer et restaurer les écosystèmes, joueront un rôle énorme. La collaboration au niveau international est nécessaire. Nous devons tous nous serrer les coudes.

Edem Dadzie

COUR D'APPEL DE LOME
TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE DE LOME

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

CABINET DU JUGE **Komi SOUMDINA**
2^{ème}
ORDRE DE CONVOCATION

Le nommé Valérie Raymonde Viviane HOCBEKE

Est invité à comparaître devant le Juge

Le 28.10.2020 à 10 Heures 00

Pour affaire le concernant.

Lomé, le 24.10.2020

Le Juge
Komi SOUMDINA

①

Que cette dernière a abandonné le domicile conjugal, il y a plus de 15 ans et reste à ce jour sans domicile ni adresse connus ;

Que pour les besoins de la procédure, l'article 58 du code de procédure civile fait obligation au requérant de procéder à l'insertion de l'ordre de convocation de dame Valérie Raymonde Viviane HOCBEKE dans un journal d'annonces légales désigné par le juge ;

C'est pourquoi, le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, lui indiquer tel journal d'annonces légales qu'il vous plaira de désigner afin qu'il y insère l'ordre de convocation délivré par le juge aux affaires matrimoniales conformément aux dispositions de l'article 58 susvisé ;

Sous toutes réserves !

Présentée à Lomé, le 28 décembre 2020

Pour le requérant

Le conseil

Me Soba ESSOWA
AVOCAT A LA COUR

③

**REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN
JOURNAL D'ANNONCES LEGALES**

A
Monsieur le Président du tribunal
de première instance de Lomé

Palais de Justice de Lomé

Monsieur BIRREGAH Bayouwéna Charles, demeurant et domicilié à Lomé,
Tél. 90 25 25 47 ;

Ayant pour Conseil, **Maitre ESSOWA Soba Augustin**, Avocat au Barreau du
Togo, Lomé Avédji LIMOUSINE, Carrefour "Y", à côté de la CLINIQUE
SOURCE DE VIE, 05 BP 1143, Lomé-TOGO, Tel : 90 25 45 78 ;

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Qu'il vient d'engager, suivant requête en date du , devant le Juge aux Affaires
Matrimoniales du tribunal de céans une procédure de divorce avec dame
Valérie Raymonde Viviane HOCBEKE, née à Peronne-en-Mélantais (Nord), en
France le 07 février 1968 ;

②

ORDONNANCE N° 007 /2021

Nous **Kossi KUTUHUN**, Président du tribunal de
première instance de Lomé ;

Vu la requête qui précède, les pièces jointes et en adoption des motifs ;

Vu les dispositions de l'article 163 du code de procédure civile ;

Autorisons le requérant à procéder à l'insertion de l'ordre de convocation
de dame Valérie Raymonde Viviane HOCBEKE délivré par le Juge aux
Affaires Matrimoniales dans TOGO MATIN
journal d'annonces légales ;

Disons que la présente ordonnance sera exécutoire sur minute et qu'il nous en
sera référé en cas de difficultés ;

Fait en notre cabinet au Palais de Justice de Lomé,
le 05 JAN 2021

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL

Kossi KUTUHUN

④

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

QF & ARF
QUITUS FISCAL & ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

#CQFS

A partir du 1^{er} janvier 2021, il est
institué en plus du **quitus fiscal**,
l'«**attestation de régularité fiscale**».

Office Togolais des Recettes - OTR

8201

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



**Prêts pour vous offrir le meilleur
de la Banque en 2021**

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

